



## Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

### Impasse Sanitaire

Comment justifier qu'un pass sanitaire permette :

- de discriminer à l'embauche, de suspendre le salaire ou de licencier des salarié-e-s, en CDD ou précaires, parce qu'ils-elles ne sont pas vacciné-e-s ?
- de refuser des patient-e-s dans les hôpitaux pour la même raison ?
- d'instaurer un contrôle et une surveillance généralisés sur la population et de diviser la population entre vacciné-e-s et non vacciné-e-s ?

En même temps, peut-on accepter que la casse de l'hôpital public continue ? Que la crise soit payée, non pas par les multinationales et les plus riches qui en ont profité, mais par tous les autres, notamment les travailleur-euse-s, les jeunes, les chômeur-euse-s, les retraité-e-s ? Une vaccination large et massive est nécessaire pour combattre la pandémie, ainsi qu'une autre politique, juste et démocratique. Nous, signataires, nous opposons à la loi sanitaire et aux régressions sociales à venir. Nous exigeons :

- Après le vote du parlement le 24 juillet, le retrait de cette loi et de l'état d'urgence sanitaires ;
- des moyens financiers et humains bien plus importants dans les hôpitaux publics et les Ehpad, un débat et une information d'ampleur, des possibilités de se faire vacciner sur le temps de travail, une couverture bien plus importante des centres de vaccination et les embauches nécessaires pour permettre des conditions de travail respectueuses des exigences sanitaires ;
- la levée des brevets au sein de l'Organisation mondiale du commerce pour la solidarité internationale et la santé publique ;

l'abandon des lois et projets sur l'assurance chômage et les retraites.

Attac France

**Pour une politique  
sociale et de santé  
juste et démocratique**

**Pétition contre la loi sanitaire  
et les régressions sociales à venir**

<https://france.attac.org/se-mobiliser/marches-des-libertes/article/pour-une-politique-sociale-et-de-sante-juste-et-democratique>

**Attac 87 et 23 étaient présents dès le départ aux côtés du collectif Stop-Mines 23 afin d'informer et de s'opposer au Permis de Recherche de Villeranges sur les territoires Creusois (y compris dans des zones classées Natura 2000 !) concernant les Mines d' Or ! Si grâce aux mobilisations et à l'activisme des Associations et Collectifs Militants ces projets sont tombés en « stand-by » (mais pas abandonnés...), nous nous devons de rester vigilants et attentifs à toutes évolutions et ambitions des prédateurs qui rôdent ! Il ne faudra pas oublier au passage le cadeau fait par Ségolène Royal et son comparse Arnaud Montebourg (tous deux biodégradables...) d'avoir autorisé et signé de nouveaux permis de recherche mais cette fois pour la recherche « en grande profondeur » sous le prétexte fallacieux de géothermie. L'ensemble des territoires concernés sera beaucoup plus étendu et ira beaucoup plus loin que les précédents et dépassera très largement les seules Combrailles. Le journal Alternatif « Le Trou des Combrailles » y consacre quelques pages, nous allons avec l'autorisation de son auteur (Julien) reprendre quelques passages du sujet.**

*Jipé deux i*

*La Géothermie Profonde revient dans l'actualité des Combrailles d'une manière plus prégnante que par le passé puisque des forages sont envisagés à Saint-Pierre-Roche, sur le permis dit « de la Sioule ». Pour cette technologie l'Auvergne semble être une terre d'expérimentation.*

### **Géothermie et géothermie profonde**

Ne pas confondre géothermie et géothermie profonde. **La géothermie classique**, domestique bien souvent, c'est pour chauffer une baraque, voire plusieurs, ce sont des tubes de flotte chaude qui vont alimenter les maisons. Les forages pour la géothermie peuvent atteindre 2km, comme en Ile-de-France mais on se contente en tout cas de chauffer un ensemble de logements.

**La géothermie profonde**, a l'ambition d'aller beaucoup plus profond : jusqu'à 5 km, là où c'est très très chaud. Pour cela, elle a besoin de permis miniers. Ce sont des gros forages qui doivent être réalisés, un peu comme pour les puits de pétrole et surtout comme ceux pour les gaz de schistes (Fracturation). Cette profondeur pose questions et problèmes (on y reviendra). La géothermie profonde, contrairement à l'autre, elle ne sait pas forcément

l'électricité. Sur la publicité de la seule centrale de France métropolitaine, en Alsace, on lit que ça permettrait d'économiser l'équivalent CO2 de 950 voitures (même pas mille !), il suffirait donc que 950 chauffards des villes choisissent les transports en commun et la campagne peut se passer d'une usine... Si on arrêta aussi de raser quelques forêts, on limiterait également les rejets de CO2... Mais comme on veut continuer les autres conneries, il faut produire de l'électricité. Et la géothermie profonde répond présente parmi les miraculeux messies de la transition énergétique qui, personne n'en doute, sauveront la planète.

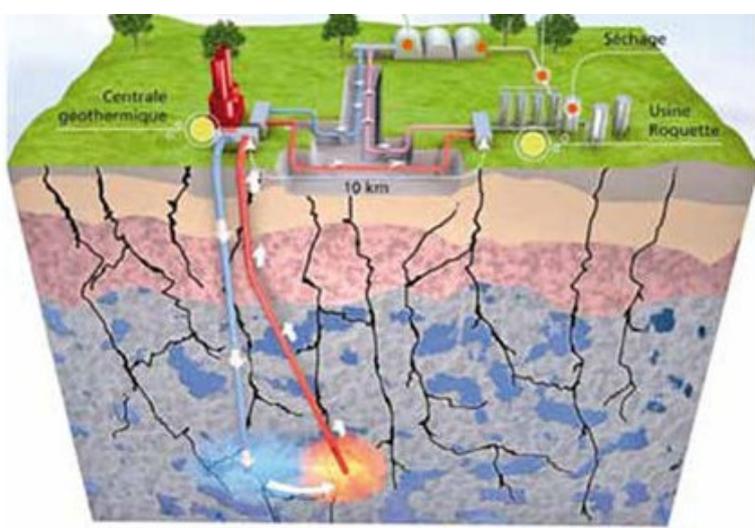
Toute l'Auvergne est couverte de nouveaux permis d'exploration minière : ceux de géothermie profonde. **On en compte quatre rien que sur les Combrailles** dont trois appartiennent à la société TLS (du côté d' Evaux, de Pontgibaud, vers Saint-Eloy) et un à la société Fontroche (vers Chatel-Guyon).

On avait relaté la venue publicitaire de deux jeunes de TLS à Chambon-sur-Voueize qui à l'époque juraient leurs grands dieux qu'ils allaient tout faire tout seuls. Mais quand même, maintenant ils sont avec Storengy (les permis sont à TLS + Storengy), une filiale d'Engie (eux ils appellent ça « business unit »...)

À Chambon, l'enthousiasme n'était pas là pour la géothermie profonde c'est le moins qu'on puisse dire, la commune thermale d'Evau y était également réticente.

**Les habitants du secteur étaient mal informés et la contestation s'est élevée. La fameuse acceptabilité sociale n'a pas l'air gagnée pour TLS.**

Un journal du Jura suisse, la Tuile, nous avait envoyé un article et des dessins. Ils avaient fait tout un dossier pour dénoncer la géothermie profonde et ses séismes, car la Suisse a été touchée par des séismes dus à la géothermie profonde, tout comme la Corée. Notre chère France, n'a pas été épargnée puisque la géothermie profonde a engendré des séismes en Alsace. En décembre 2020, ce sont les activités de Fontroche qui les ont engendrés. L'entreprise a dû cesser ses activités. Ça n'a pas l'air d'avoir chagriné les élus Auvergnats du côté de Riom où Fontroche évolue sous la bénédiction et les louanges de La Montagne. Le projet de Riom vise, en partie à « assurer une reproductibilité à grande échelle de la géothermie haute température ». On teste donc pour en faire part...



## Risques et problèmes

Les risques et les problèmes dus à la géothermie profonde dénoncés par le collectif qui s'est monté à Saint-Pierre-Roche sont les mêmes que pointaient **Stop Mines 23**. L'énergie gratuite ça n'existe pas. Les séismes sont l'aléa le plus connu puisqu'ils se sont déjà produits ailleurs. Mais sans aller jusqu'à des séismes, en forant à 5 km, il y a de fortes probabilités de créer des failles ou des fissures. Ces petites fissures peuvent ensuite engendrer des glissements de terrain.

La technique en elle-même de forage consiste à injecter de l'eau et des acides. Et que deviennent ces acides ? Et qu'injecte-t-on exactement dans le sol, ou plutôt dans les poches d'eau souterraines ? On n'est pas sûr du tout de ne pas polluer. Le Sénat, lui-même, notifiait ces deux inconvénients majeurs de la géothermie profonde (le risque de tremblements de terre et celui de l'injection d'acides).

La consommation d'eau peut aussi poser question, surtout qu'avec les sécheresses, tout le monde cherche à l'économiser. Pour Sultz en Alsace, le BRGM parle de « 3 forages à 5000 m (20 000 mètres forés, 60 000 m<sup>3</sup> d'eau injectés en 6 grandes phases de stimulation des fractures ». Pour le permis de la Sioule, TLS prévoit de prélever l'eau dans la rivière ! En termes de science, on en sait d'ailleurs assez peu sur les sous-sols et sur les conséquences qui peuvent découler de forages profonds. Notons qu'il faut aussi des endroits pour déverser les boues usées et souillées. Ce n'est donc quand même pas 100% propre.

### Le lithium

Nouvel élément recherché avec les permis de géothermie profonde : **le lithium**. Des permis de géothermie profonde ont d'ailleurs été doublés de permis de lithium, comme celui de Fontroche vers Riom. Est-ce que la géothermie permet de retirer beaucoup de lithium ? Je ne sais pas, mais sûrement bien moins

que des mines de lithium. Alors il faudra peut-être faire beaucoup de puits ? Comment et par quels procédés va être extrait ce lithium ? On ne sait pas ? On ne connaît pas l'impact de cette pollution et pourtant, la présence de cet élément devient presque un alibi pour effectuer des forages.

Les sociétés ne cherchent d'ailleurs pas tant à extraire, ou la chaleur, ou le lithium, qu'à **revendre leurs concepts ou leurs permis** ! TLS ne cache plus qu'il est intéressé par le lithium, s'il y en a et qu'ils le peuvent, il sera exploité. Et pourtant, l'avis est favorable pour le premier forage de recherche, comme si tout était indépendant : géothermie et lithium.

Il y a un projet : European Geothermal Lithium Brine, pour chercher comment extraire ce lithium grâce à la géothermie profonde. Sur le site « révolutions énergétique », on parle d'un « *dispositif composé de colonnes remplies d'un matériau actif se présentant sous la forme de petits granulés. Véritable éponge à lithium* ». C'est bien flou... Et c'est quoi ce fameux matériau actif ? En France, c'est l'entreprise Eramet qui est à la proue de cette extraction de lithium.

Et tout ça pour quoi ? Pour faire des batteries... qui ne sont pas exemptes de potentiel polluant.

### Sioule et Miouze : des forages prévus

La société TLS Geothermics, avec Storengy, a prévu un premier forage dans le cadre du permis d'exploration vers Prades, sur la commune de Saint-Pierre-Roche, non loin de la rivière Miouze. Sur place, la situation est plutôt houleuse depuis les premières réunions publiques de TLS. Récit de ces derniers mois autour de Gelles et St-Pierre-Roche.

### Réunion passée

Il y avait eu une première réunion publique (il y a environ deux ans, à St-Pierre-le-Chatel si je ne m'abuse, pas le même St-Pierre donc) pour expliquer le projet.

Lors de cette réunion, TLS citait le forage de Vendenheim en exemple, et disait aux habitants d'aller voir comment ce forage se passait s'ils voulaient des exemples. C'est justement ce forage de Fontroche qui a occasionné des séismes et qui a dû être arrêté. La centrale de géothermie profonde, ils ont bien dit que c'était pour produire de l'électricité. Et la chaleur ? Car dans la géothermie normale, on ne se sert que de la chaleur ? Et alors, là, rien, en pure perte, on ne sait pas quoi en faire ? En effet, TLS n'a pas du tout prévu l'utilisation de la chaleur, ils ont

déclaré qu'on pourrait s'en servir dans les cas suivants :

« on pourrait imaginer des piscines chauffées, on peut imaginer des serres, on peut imaginer des séchoirs à bois, des séchoirs à foin, on peut imaginer..euuh, de faire venir des petites industries qui ont besoin d'un peu de chaleur [...], les possibilités sont énormes ».

Donc il n'y a aucun besoin local, il faut créer le besoin de chaleur et mettre des gadgets ou délocaliser des entreprises à coté de l'usine pour se servir de la chaleur ! Bravo ! Énorme, en effet ! Et en plus, cette chaleur « verte » pourrait servir... à couper davantage d'arbres pour faire des granulés (c'est le fameux séchage...) !

### Réunions pour l'enquête publique

Cet hiver 2021, l'entreprise TLS, augmentée de Storingy, a donc dû se présenter plusieurs fois devant les habitants avant l'enquête publique. Stop Mines 23 était présent. Comme on reprenait un peu sèchement les propos de TLS, et que le conseil municipal de St-Pierre-Roche doit être pétri de fantasmes, ils ont appelé les gendarmes. On les a retrouvés postés devant le champ où est prévu le projet, en train de se cailler depuis un moment sûrement, comme si on allait camper là par moins 3 ! D'ailleurs quand on leur a dit qu'ils pouvaient décoller, que les grands méchants rentraient chez eux, ils ne se sont pas fait prier. J'espère qu'ils auront eu l'intelligence d'avoir remercié le Conseil de les avoir tournés en ridicule.

### Commission d'enquête publique

Voilà un grand exercice démocratique. Ici un seul commissaire enquêteur (désigné) qui va donner un avis. C'est plus simple. Il a fallu qu'un collectif d'habitants locaux bataille pour qu'on inscrive la profession du commissaire enquêteur, Bernard Gruet : directeur d'industrie.

On peut d'ailleurs le féliciter puisqu'il aura mis moins d'un mois pour rendre son avis, ce qui est rare. À la surprise générale, son avis est favorable. Ce ne sont pourtant pas les observations défavorables qui ont manqué, ni les critiques des habitants. Il n'a été tenu nul compte du volet humain. C'est bien souvent comme ça que se passent ces commissions. Le préfet validera probablement lui aussi les forages.

### Manifestations, slogans et ambiance à St-Pierre-Roche

Suite au projet, la petite commune a perdu son calme, en particulier le village de Prades. Des ha-

bitants se sont brouillés à propos de ce projet. Et pourtant, on insiste.

De nombreux panneaux pour dire non à la géothermie profonde ont été posés dans le secteur, avec divers slogans, sur le village de Prades et alentours. La contestation était donc très présente.

C'en était visiblement trop pour **le maire de la commune qui a pris un arrêté pour interdire ces panneaux !** Où est la liberté d'expression ? Selon des habitants, il aurait appelé le préfet pour savoir comment faire interdire ces panneaux et trouvé un biais de dire que c'était comme de la pub, et que dans le parc de Volcans, pas de pub (voir la lettre du maire de Saint-Pierre-Roche aux habitants en encadré). Les propriétaires des parcelles des panneaux ont été menacés d'amende avec établissement d'un procès verbal par la gendarmerie qui, selon des habitants, n'était même pas au courant qu'elle était citée dans l'arrêté du maire.

La commune de Gelles n'étant pas dans le PNR, les panneaux y sont restés.

Des tags sur les routes sont également apparus et un opposant au projet a visiblement été embarqué en garde à vue pour suspicion de tag !

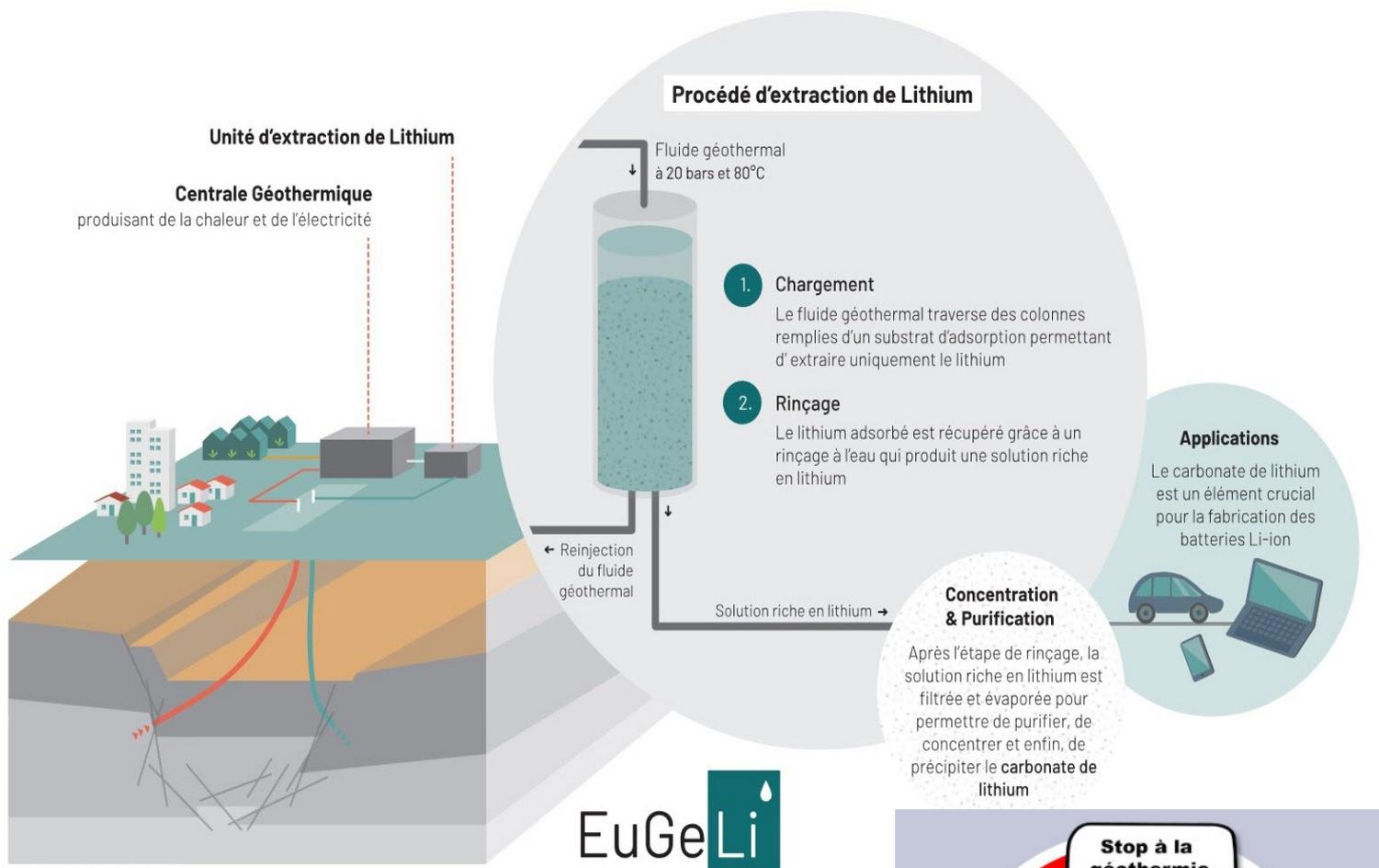
### Des zadistes ?

L'une des grandes frousses des gendarmes et peut-être de la municipalité de St-Pierre-Roche, un grand flip comme on dit maintenant pour être moderne, ce serait les fameux zadistes ! D'ailleurs le fantasme risquerait même de les attirer plutôt qu'autre chose ! D'après un habitant, les zadistes sont sur la langue des gendarmes. D'ailleurs peut-être qu'il faut surveiller la barrière du Champ où est projeté le forage, et cadenasser les champs dans le coin, des fois que les zadistes s'installent ? Ils passent d'ailleurs toujours par la porte ! Au ridicule du projet, s'ajoute le ridicule de la frousse. Campeur estival aux sources de la Sioule, attention ! Tu vas devenir zadiste d'office ! Ce n'est que le début ?

A St-Pierre-Roche, nous en sommes à l'exploration, le moment où on peut dire non. Ce ne serait donc que le début. Plusieurs puits sont envisagés. Et un habitant m'a rapporté qu'un autre projet était d'ores et déjà envisagé à Rochefort-Montagne avec l'aval de la mairie. La zone du permis est grande.

Interrogés par le Trou, TLS, le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne et l'UNESCO (la commune de St-Pierre jouxte un site Unesco, rappelons-le) sont restés muets.

La contestation ne va sûrement pas disparaître...



# Arrêtons de jouer à l'apprenti sorcier avec la géothermie profonde



## GPII : Bassines non merci

Nous étions présents dernièrement Benoit L. et moi même au Centre de " La Loutre " à l'initiative de St Junien Environnement afin d'écouter avec attention le représentant Julien Leguet du [Collectif Bassines Non Merci](#), venu spécialement des Deux-Sèvres nous expliquer et nous commenter la problématique des " bassines ". Ce collectif est celui qui opère sur un très large territoire du Marais Poitevin, un autre collectif (Bassines Non-Merci sur le bassin du Clain) existe aussi pour la partie Poitevine: nous échangeons et travaillons étroitement avec eux. La venue de ces techniques d'irrigations n'est pas étrangère à ce que l'on combat au sein d'Attac : Le Capitalisme, qu'il soit financier, agricole ou autre et tout ce qui est "Marchand". Depuis de nombreuses années nous informons et nous battons contre la Privatisation larvée de l'EAU qui est et doit rester un bien commun.

ATTENTION même si ce phénomène n'est pas encore en vigueur sur nos territoires.....il va falloir rester particulièrement vigilant et attentif à tout ce qui se prépare. Zone de Pompadour à surveiller avec attention : Ces choix sont totalement "Politiques" tant les enjeux économiques sont exponentiels et en terme de communication les lobbys sont très forts: La sémantique entre alors en action et si le terme " Bassines " peut désormais déranger, il suffit alors d'employer l'appellation "Retenues Collinaires" ( Barrage de Sivens/Caussade ) ou mieux encore "Réserves de Substitutions".....pour ne pas choquer les empêcheurs de tourner dans l'eau ! Plusieurs Manifestations de soutien sont programmées, nous ne manquerons pas de les soutenir, voir d'y participer suivant nos disponibilités !

@ bientôt Jipé deux i



# Sauvons notre EAU et nos EUROS !

Poitou-Charentes & Vendée : 60Mm<sup>3</sup> et plus de 350 millions d'€

**Mobilisation citoyenne urgente ! No Bassaran !**



## C'est quoi une BASSINE (ou réserve de substitution\*) ?

- une réserve d'eau géante (10 hectares en moyenne, entourés de digues de 10m de haut),
- remplie en hiver en pompant principalement dans les nappes souterraines,
- pour irriguer des cultures intensives en été (2/3 de maïs, semences, légumes industriels...),
- et construite avec 70% de financement public (Agence de l'eau, Région, Etat, Europe).

\* substitution = remplacer des prélèvements d'eau d'été par des prélèvements d'hiver



Bassine de Charente-Maritime  
Photo : Nature Environnement 17

## Les bassines et les dérives du modèle agricole productiviste :

### Partage inéquitable de l'eau :

- Monopolisation de l'eau par une minorité d'agriculteurs (dont les pratiques dégradent l'eau, le sol, l'air, la biodiversité...) et refus de l'accès à l'eau pour les petits paysans bio,
- Concurrence avec l'eau potable et les milieux naturels.

### Substitution douteuse et manipulation générale par les lobbies agro-industriels :

- Maintien des prélèvements d'été pour les irrigants non raccordés aux bassines,
- Non garantie de la diminution des volumes annuels prélevés (année de référence biaisée),
- Absence de véritable démocratie dans les processus de validation des projets.

### Incohérence économique et climatique :

- Gaspillage de l'eau (évaporation depuis les bassines et pendant l'irrigation), des terres et de l'argent public (principalement issu de la poche des citoyens et non des irrigants),
- Financement public pour des bénéfices privés et non respect du principe pollueur-payeur,
- Aucune garantie de pouvoir les remplir en hiver dans le contexte du changement climatique.



## Les 19 bassines de la Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin (17, 79, 86)

Ce territoire fournit 2/3 de l'eau potable des Deux-Sèvres



\*Commission Locale de l'Eau, Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement... Les irrigants sont largement représentés dans ces instances.

### Chiffres clés pour ce projet de 19 bassines :

- ◆ Coût supérieur à 60 millions d'€ HT (70% d'argent public),
- ◆ 200 ha de terres agricoles (en partie en zone Natura 2000...),
- ◆ 128 forages actifs (97% nappes souterraines), 98 forages supprimés,
- ◆ 6% des agriculteurs du territoire raccordés (soit 40% des irrigants),
- ◆ 9,5 millions de m<sup>3</sup> (Mm<sup>3</sup>) d'eau stockés (8,6 Mm<sup>3</sup> de volume utile), soit environ 1/3 de l'eau potable du département pour un an,
- ◆ 7,3 Mm<sup>3</sup> pompés en été par les 60% d'irrigants non raccordés,
- ◆ 2 Mm<sup>3</sup> de stockage dans des bassines existantes,
- Soit 18,8 Mm<sup>3</sup>/an en projet, contre 9,6 Mm<sup>3</sup>/an actuellement.**

### Où en est le dossier porté par la Coopérative de l'eau 79 ?

- validé par les instances technocratiques\*,
- validé suite à l'enquête publique malgré une majorité d'avis opposés,
- refusé par l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- construction et exploitation accordés par arrêté inter préfectoral,
- **démarrage des travaux soumis à la validation des fonds publics.**

## L'eau en Poitou-Charentes : une ressource déficitaire

- Les besoins en eau sont supérieurs à la ressource (82% du territoire en déficit chronique), depuis le développement de l'irrigation (années 80), secteur qui consomme le plus d'eau (80% des prélèvements estivaux),
- Le changement climatique accentue le déficit en eau (augmentation des températures et de l'évaporation, diminution des précipitations...).

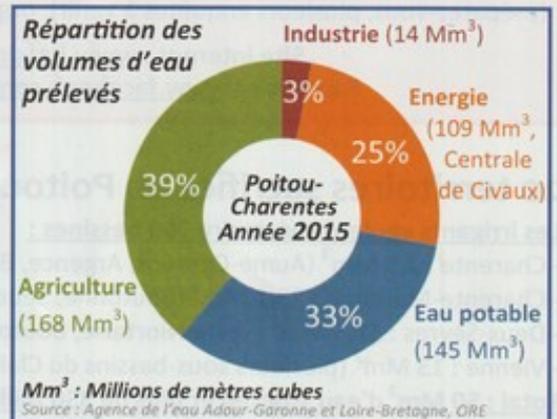
« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation »

Citation de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (30/12/06).

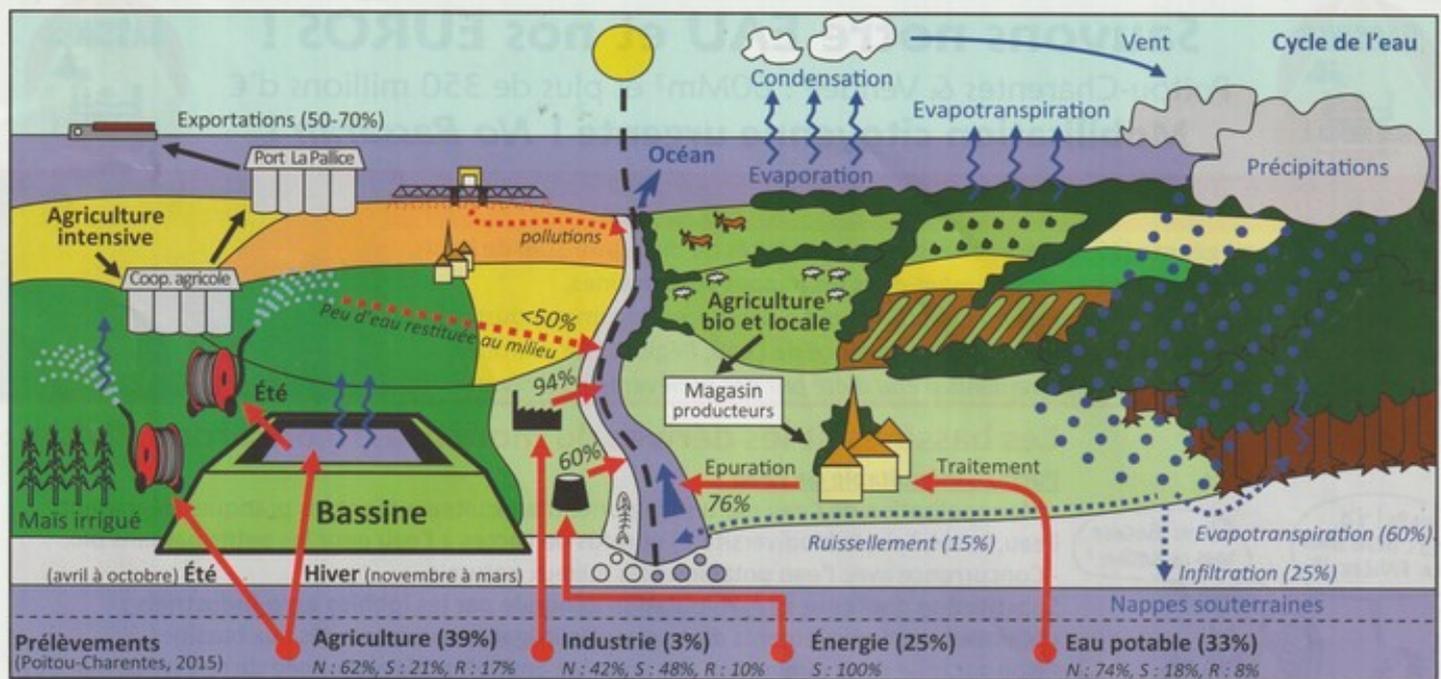
Ses principaux objectifs :

- atteindre le bon état des eaux d'ici 2015 (reporté à 2021 !),
- améliorer les conditions d'accès à l'eau pour tous,
- apporter plus de transparence au fonctionnement du service public de l'eau,
- rénover l'organisation de la pêche en eau douce.

Les projets de BASSINES ne permettent pas de remplir ces objectifs !



Qui assumera le risque pour les générations futures ?



#### L'agriculture productiviste associée aux bassines :

- Pollution (engrais et pesticides) des ressources naturelles et dégradation des paysages et de la biodiversité (arrachage des arbres, agrandissement des parcelles),
- Enrichissement des firmes et des grandes surfaces sur le dos des agriculteurs et des consommateurs,
- Export de la majorité des récoltes (port de la Pallice),
- Rentabilité conditionnée par des aides publiques,
- Impacts négatifs sur la santé humaine et les milieux,
- Inadaptée pour faire face au changement climatique (cultures et semences gourmandes en eau...),
- **GUERRE de l'eau et sécheresses à répétition !**

#### L'agriculture responsable et vivrière :

- Préservation des ressources naturelles : les arbres, bénéfiques à la biodiversité, créent des microclimats, fertilisent les sols...,
  - Production de qualité (sans pesticides, ni OGM), destinée en priorité aux circuits courts et à la restauration collective,
  - Meilleure rentabilité économique pour les agriculteurs,
  - Réorientation nécessaire des aides et politiques publiques pour soutenir ce changement de modèle agricole,
  - De nombreuses solutions face au changement climatique (semences, cultures et pratiques adaptées),
  - **PARTAGE de la ressource en eau !**
- Irriguer, oui, mais de l'eau pour tous, surtout si tout le monde paye !*

### Quel projet de territoire souhaitez-vous (financer) ?



## Le collectif citoyen « Bassines Non Merci ! »

Né en septembre 2017, notre collectif regroupe une grande diversité de personnes, dont l'objectif est d'informer et sensibiliser les élus et les citoyens pour rétablir la vérité sur les bassines. Nous alertons les instances publiques et demandons une évaluation de l'efficacité des bassines qui existent depuis une dizaine d'années.

**Nous disons NON aux bassines** (économiquement incertaines, écologiquement irresponsables, socialement injustes) **et OUI à un changement de modèle agricole**, avec un bel avenir à construire !

**La mobilisation citoyenne est indispensable pour faire changer les choses !**

**Rejoignez-nous :** participez aux réunions et aux mobilisations pacifistes organisées par le collectif, informez les citoyens et les élus, contribuez aux enquêtes publiques sur internet (préparez-vous, plusieurs enquêtes à venir), organisez des soirées projection/débat...

Site internet : [www.bassinesnonmerci.fr](http://www.bassinesnonmerci.fr)  
Facebook : [www.facebook.com/bassine.nonmerci](https://www.facebook.com/bassine.nonmerci)



## 20 territoires sacrifiés en Poitou-Charentes :

### Les irrigants veulent construire 200 bassines :

- Charente : 2,5 Mm<sup>3</sup> (Aume-Couture, Argence, Bonniere, Nouère),
- Charente-Maritime : 23,1 Mm<sup>3</sup> (Boutonne, Seudre, Seugne...),
- Deux-Sèvres : 11,5 Mm<sup>3</sup> (Sèvre Niortaise, Boutonne, Thouet),
- Vienne : 13 Mm<sup>3</sup> (plusieurs sous-bassins du Clain),

**Total : 50 Mm<sup>3</sup> d'eau stockée et plus de 350 millions d'€.**

Sans oublier les 20 bassines construites en Vendée (9 Mm<sup>3</sup>) !



### Ils se positionnent contre les bassines :

Agence Régionale de Santé, Météo France Poitiers, Confédération paysanne, Parti Socialiste 79, Gauche Solidaire 79, France Insoumise 79, Europe Ecologie Les Verts 79, PCF79, Delphine BATHO... **Communes :** Amuré, Belleville, Besines, Fors, Germond-Rouvre, Magné, Mougou, Usseau, Vouillé, Sansais, St-Georges-de-Rex, St-Hillaire-la-Palud..., **Associations :** APIEEE, APPMA Sèvre amont, CURET, DSNE, Fédération de Pêche 79, GODS, Indécosa CGT, LPO, NE17, Poitou-Charentes Nature, SOS Rivières...

En ces temps de pandémie, nous voyons comme à travers une loupe, comme un révélateur photographique, les dégâts que peut faire le capitalisme ou-trancier que nous connaissons aujourd'hui.

Même si nous savons que la vaccination n'est pas un acte anodin. La question qui se pose aujourd'hui n'est pas la vaccination en elle-même, mais ces vaccins ARNm dont on ne sait pas quels sont les effets secondaires. Ils n'ont jamais été utilisés dans l'histoire des vaccins commercialisés, mais ils ont l'avantage premier d'être facile à reproduire et donc moins coûteux à la fabrication. Au lieu d'injecter une partie du virus (procédé classique comme Astrazenaca et les autres vaccins habituels) on injecte un fragment d'ARN Messenger (matériel génétique du virus).

Cette vaccination reflète la grande lumière sur les bénéfices colossaux que font les laboratoires pharmaceutiques sur les dos de la population et de leurs systèmes de santé, aidé par nos personnages à la tête des états et du notre en particulier. Le vaccin, ASTRAZENECA, ne coûte que quelques euros. Les actionnaires avec les laboratoires pharmaceutiques ont monté une cabale et ont mis en place la campagne de dénigrement alors que ce vaccin n'est pas plus dangereux tout en étant plus efficace. Les vaccins ARNm, eux, permettent d'engranger beaucoup plus de bénéfices.

Depuis le début de cette pandémie plus que des incohérences de la part de nos gouvernants, des mensonges quotidiens. Les chiffres des hospitalisés et des morts (dont on sait qu'ils ne sont pas tous

mort du covid-19) avec leurs méthodes de calcul qui changent sans que l'on sache pourquoi. Et toutes ces propagandes déblatérées par les « chiens de garde » qui ne font plus d'informations mais un acharnement pour faire peur (*un peuple qui a peur est un peuple qui est dominé : Roch Carrier*). Les soignants, par leurs connaissances professionnelles, et d'autres personnes qui refusent la vaccination n'ont aucune confiance en ces vaccins qui surviennent sans avoir été testés auparavant.

Nous voyons bien que ce n'est pas un problème de liberté individuelle mais un problème de pouvoir. La liberté individuelle est liée aux respects des autres et doit permettre de vivre sans gêner le reste du monde vivant. Si dès le début la franchise, la vérité avait été dite nous ne serions pas dans le doute et la méfiance. Le passe-sanitaire n'est qu'un moyen pour nos gouvernants d'obliger la vaccination. Si les choses tournent mal, cela leur permettra de ne pas être responsables d'une catastrophe sanitaire (souvenir du sang contaminé).

Le grand capital avait déjà le pouvoir sur la politique mais aujourd'hui il a atteint un cran au-dessus.

Cette crise est, et entrainera, une crise sociale sans précédent accentuée par une crise écologique où ceux-là même qui dirigent ce monde ultra libéral préfèrent voir le monde s'écrouler plutôt que voir leurs bénéfices baisser.

Michel Vaury

Un peuple qui a peur est un  
peuple qui est dominé.  
Roch Carrier

Ainsi donc, les fins limiers de la lutte contre l'« ultragauche » auraient à nouveau levé un lièvre. Le sabotage d'une antenne-relais et de quelques véhicules d'une société née de la privatisation d'EDF les auraient menés droit au cœur de la « mouvance » limousine, constituée pour l'occasion en « bande organisée » et en « association de mal-fauteurs ». On a donc entendu parler ces jours-ci de l'arrestation coup-de-poing d'une demi-douzaine de personnes à l'issue d'une enquête menée avec les moyens de l'antiterrorisme (c'est-à-dire aussi du renseignement). Mais quoi qu'il en soit de la réalité de ces dégradations de bien et de leurs auteurs, on a bien peu entendu parler de ce que peuvent signifier ces actes eux-mêmes. C'est pourtant par cette question qu'il faudrait commencer : que peut-il se passer pour que des gens décident de procéder à de tels sabotages ? Ces événements sont-ils isolés ? Ou alors, pourquoi une telle vague d'actions directes ?

*« [...] des brins d'herbes germeront d'une fissure dans le ciment de votre façade, vous comprendrez et par un processus aussi mystérieux et dénué de sens que la course des étoiles, vous aurez été invité à rejoindre les rangs du Comité pour l'abolition de la 5G et son monde »*

### **CLA5GSM, Opération « voix du vent et chants d'oiseaux », lundi 11 janvier 2021**

*« si c'est ainsi qu'on continue / je ne donne pas cher de nos peaux si seulement nous avons / le courage des oiseaux / qui chantent dans le vent glacé »*

**Dominique A**

*« Faute de soleil, sache chanter dans le vent glacé »*

**René des Cars**

Pour commencer à répondre à ces questions, il suffit peut-être de relire le communiqué revendiquant le sabotage de l'antenne des Cars : il dénonce sans détour le déploiement de la 5G, en signant d'un comité qui n'est « qu'une poignée, pourchassée, terrifiée », décidant aujourd'hui d'agir « parce que le danger est à nos portes ».

On pourra railler le lyrisme ou l'emphase de ces formules, mais on ne pourra pas effacer le courage des actes que leurs auteurs osent assumer en cette épo-

que glacée. Le pire étant carrément de ne faire ni l'un ni l'autre, de laisser leurs paroles dans un silence de mort, de « laisser la justice faire son travail » sans chercher un instant à comprendre le sérieux et le désespoir qui peuvent fonder ces actes. *« Allez camarade, lève-toi, car l'heure est venue ! Les négociations ont échoué, personne n'entend plus notre parole, nos rêves de justice et de liberté s'effritent un à un sans répit ! Nos frères et sœurs se sont toutes fait manger, ou capturer, ou attirer à la table de l'ennemi, et celui-ci déploie maintenant son arsenal sans résistance ! Il nous faut retourner au vent glacé... »*

Qu'est-ce qu'on peut faire quand on ne veut plus de ce monde de cauchemar ? Qu'est-ce que tu fais, toi ? Tu es descendu dans la rue avec les syndicats, tu l'as reprise avec les gilets jaunes et avec les nouveaux écolos, tu as hurlé sur les réseaux sociaux, et tu as vu comme tous les autres avec quelle violence le pouvoir était prêt à se défendre, et ses représentants à trahir. Tu as flippé comme tout le monde avec le COVID, comme tout le monde en te demandant si c'était plus à cause de cette nouvelle maladie, ou de ceux qui prétendent nous en guérir ; et comme tout le monde tu t'es réveillé dans un « monde d'après » encore plus verrouillé que le précédent. Depuis des années tu vois les gens tomber autour de toi, tes amis, tes voisins, ta famille, de part et d'autre des frontières, rétablies ou jamais effacées, tu vois ceux qui meurent et ceux qui s'enrichissent, ceux qui contrôlent et ceux qui subissent, ceux qui resserrent leurs griffe et ceux dont l'échine craque, ceux qui croient et ceux qui mentent, ceux qui se soulèvent et ceux qui les (anti)terrorisent, ceux qui serrent les poings et ceux qui courbent l'échine, et celles, et celles, et celles...

Tu vois se déployer le monde de ces Quelques-Un.e.s qui veulent partir vers les étoiles : en laissant tou.te.s les autres derrière, après les avoir sucés jusqu'à l'os, au milieu de leur déchetterie planétaire.

Tu vois le contrôle se resserrer, les campagnes de com' se succéder, les mensonges s'enchaîner, perdurer, se répéter malgré leur révélation. On nous dit ces jours-ci que la démocratie serait malade de 68 % d'abstention aux élections régionales... mais que dire du fait que les 32 % restants et leurs

« élus » prétendent parler au nom de tous les autres, et imposer partout leur monde infernal ?

Tu vois que leur démocratie, c'est ici un président élu par moins de 20 % de la population, qui ne cesse de se radicaliser depuis quatre ans en écrasant toute opposition : toujours plus extrémiste dans sa conception et son usage de l'État, toujours plus fanatique dans son libéralisme économique. La réponse à ce genre de démocratie, ce sont notamment des soulèvements historiques dans le monde entier au cours des deux dernières années, et partout, les mêmes échos de révolutions brisées ou capturées, de gouvernements prêts à tuer ou laisser mourir la part de leur « sujets » qui osent se rebeller, de pouvoirs dont l'autoritarisme ne connaît plus que quelques variations régionales, d'un contrôle social de plus en plus total.

Tu vois que pour les soutenir, pour leur permettre de perpétuer encore leurs puantes concurrences nationalistes, il faut cette machine géante de communication-surveillance qui se déploie partout sous nos regards impuissants ou complices. Cette machine : le monde de la 5G, ou l'accélération sans fin de l'enfer présent. Des objets qui tracent et observent tout, des passeports sanitaires, des terminaux individuels de connexion qui deviennent obligatoires, des applis d'État et des mouchards partout, des civilisations entières dans lesquelles les gens se surveillent mutuellement. Des antennes tous les 100m, des compteurs électriques qui épient des millions de foyers, des organes d'État dédiés au contrôle de la population, une ambiance orwellienne à tous les coins de rue... Comment tu comptes faire, toi, pour t'opposer au déploiement de 40000 satellites autour de la Terre par quelqu'un dont la fortune est plus grande que celle de la plupart des nations ? Tu pourras faire quoi, toi, quand on n'aura plus de voûte céleste, et à la place un monde sans contact ni

humanité ? Et on commence quand ?

Et pendant ce temps, en plus, tout qui passe. Tout, et en force dès qu'il le faut. Les plans de relance conçus pour enrichir ceux qui ont déjà tout. Le sabotage de l'intérieur de tous les services publics. Le démantèlement de tout, sauf de l'enfer nucléaire. La mise en crise de toute redistribution des richesses. Les trahisons et complaisances de ceux qui prétendent parler au nom des autres, syndicats, partis ou journalistes. Les morts par milliers faute de lits d'hôpitaux ou de solidarité, et les lits et les frontières qui ferment encore, les poursuites individuelles avec arrachage de main à la grenade pour la moindre fête, et les flics qui frappent encore, la leçon de morale à chaque journal, le déni de réalité, la guerre organisée de tous contre tous. Tout qui passe. Et tu crois que tu vas tirer ton épingle du jeu ?

**Les personnes qui ont procédé à ces sabotages ont le courage des oiseaux :** de ceux qui chantent encore dans le vent glacé. Elles prennent tous les risques et s'abîment à tenter d'empêcher notre cage commune de se refermer plus solidement que jamais dans l'histoire. Elles font ça pour tout le monde. Elles ne causent que des dégâts matériels, quand d'autres détruisent l'humanité et la vie en répandant la peur. Les cœurs épris de liberté et de justice ne peuvent que les soutenir de toutes leurs forces et rejoindre leur combat : elles nous y attendent depuis des siècles, aux côtés de toutes celles et ceux qui ont su se soulever et s'organiser pour un monde meilleur, contre toutes celles et ceux qui nous préparent le « meilleur des mondes ».

*« Regardez-les passer, eux, ce sont les sauvages. Ils vont où leur désir le veut : par dessus monts et bois, et mers, et vents, et loin des esclavages. L'air qu'ils boivent ferait éclater vos poumons. »*

De l'air ! Il manque de partout, il manque à tout le monde, de George Floyd à Cédric Chauviat, des malades du COVID aux populations confinées et masquées !

De l'air ! Soit le contraire des réseaux de satellites, des réseaux d'antennes, des réseaux d'objets espions, des réseaux de flics et de surveillants qui nous nassent de tous côtés !

DE L'AIR, ET LE COURAGE DES OISEAUX !

*Site internet La Bogue - Publié le 6 juillet 2021 | Mise à jour le 12 juillet*



## CSS, CLIS, CLIC : que fait le préfet ?

CSS, CLIC, CLIS, : qu'est ce que c'est ?

Le [décret](#) donnant naissance aux commissions de suivi des sites (CSS) autour des installations industrielles est paru au *Journal officiel* du 9 février 2012, ces commissions se substituent aux comités locaux d'information et de concertation (Clic) autour des installations Seveso seuil haut et aux commissions locales d'information et de surveillance (Clis) autour des installations de traitement de déchets.

L'[article L. 125-2-1 du Code de l'environnement](#) prévoit que le préfet peut créer autour des installations classées (ICPE) soumises à autorisation ou dans des zones comportant des risques industriels une commission de suivi lorsque les nuisances, dangers et inconvénients présentés par ces installations le justifient.

Le décret précise les modalités de constitution et de fonctionnement des commissions de suivi. Ces commissions sont composées de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des riverains, des exploitants et des salariés. Elles ont vocation "à constituer un cadre d'échange, à suivre l'activité des ICPE concernées et à promouvoir l'information du public", explique le ministère de l'Ecologie.

Le texte précise que les Clic et les Clis existantes remplissent les attributions des commissions de suivi de site "jusqu'au renouvellement de leur composition".

Cette modification montre à première vue, qu'il s'agit d'une régression des fonctions de la CLIS. Le terme "surveillance" a disparu, ce qui ne fait qu'avaliser le fonctionnement unilatéral (sens "préfecture"

vers les membres de la CLIS) sans grande possibilité d'action des associatifs qui ne semblent plus être cités ? Le règne des chevaliers d'industrie se confirme ainsi sur la nation !

Pourquoi parler de ce sujet dans notre bulletin ? Car la Haute-Vienne compte un certain nombre de sites sensibles et classés et des traces de tenue de ces commissions sont difficiles à trouver. Attac87 a interpellé le préfet par courrier courant avril sans réponse, un 2ème courrier a été envoyé récemment en copie aux médias, nous sommes toujours également en attente d'un retour de la préfecture.

Le Limousin compte de nombreux sites SEVESO, stockages de déchets polluants, industriels et nucléaires, incinérateur, méthaniseur,... . On peut s'apercevoir en consultant les sources institutionnelles que l'opacité est la règle voir même la négligence avec la non tenue de ces commissions. Il est donc de notre devoir d'informer la population sur ces risques et sur les droits en tant que riverains. Nous ne souhaitons pas attendre un nouveau Lubrizol, Meuzac, ... pour nous soucier de notre environnement.

BLT

### Corrèze : 2 sites

Seveso seuil haut : Butagaz à Brive-la-Gaillarde

Seveso seuil bas : Nexter Mechanics à Tulle

### Creuse : 1 site

Seveso seuil bas : Picoty à Guéret

### Haute-Vienne : 6 sites

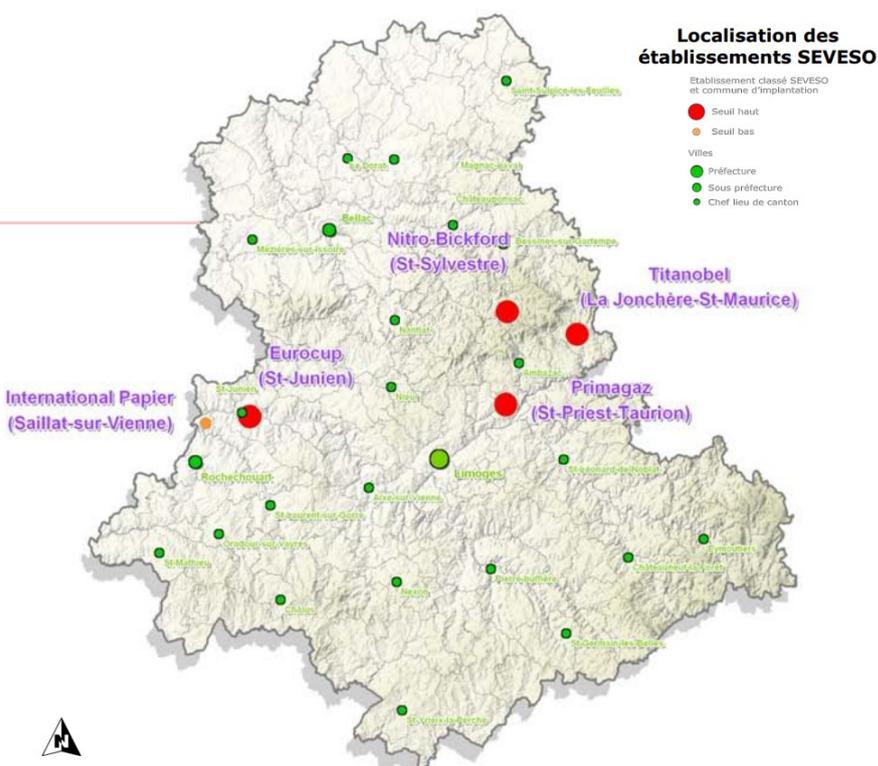
Seveso seuil haut : EPC France à Saint-Sylvestre

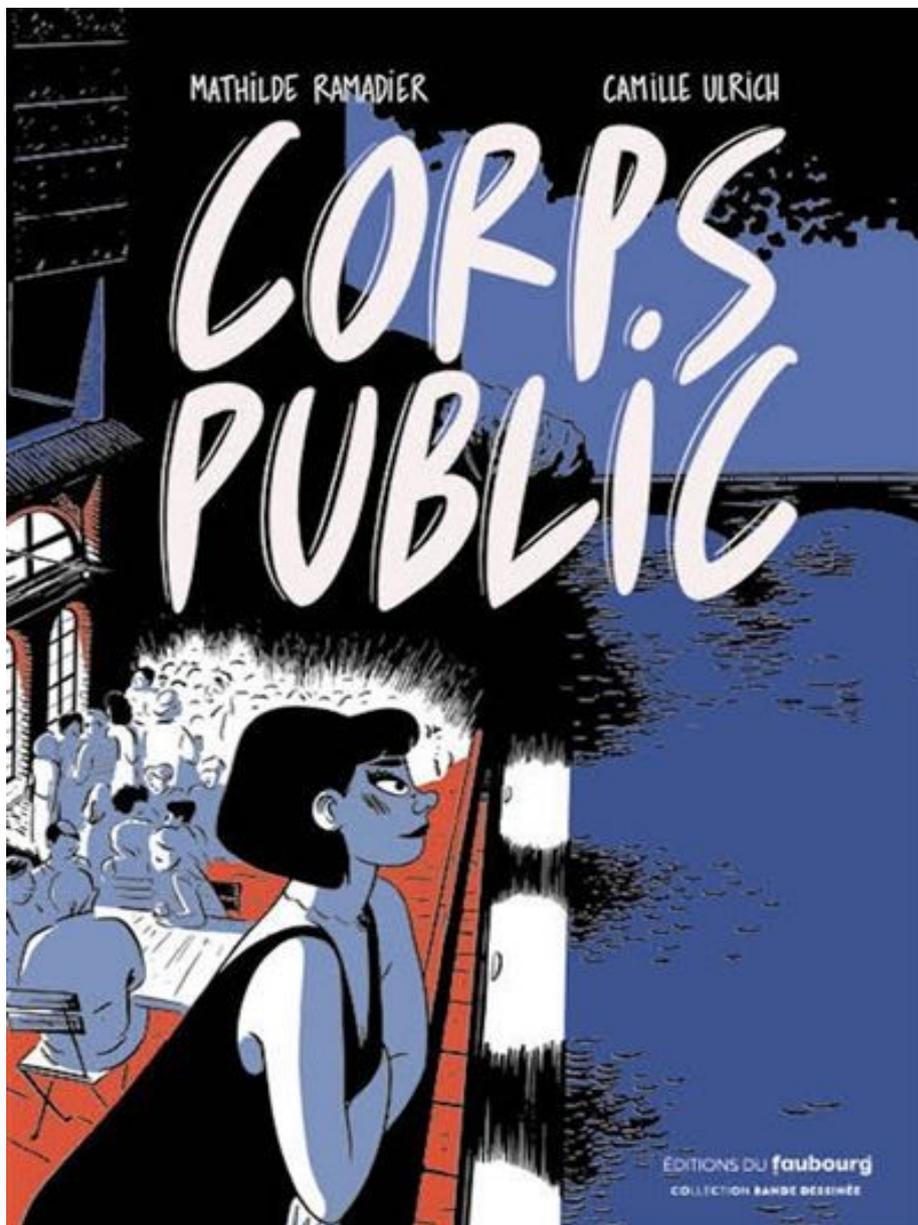
Eurocup à Saint-Junien Primagaz à Saint-Priest-Taurion Titanobel à La-Jonchère-Saint-Maurice

Seveso seuil bas : Mazal à Limoges International Paper à Saillat-sur-Vienne

### Sources :

- <https://www.actu-environnement.com/ae/news/commission-suivi-sites-Clic-Clis-ICPE-14905.php4>
- [https://www.haute-vienne.gouv.fr/content/download/2118/15380/file/9-ddm\\_risque-industriel.pdf](https://www.haute-vienne.gouv.fr/content/download/2118/15380/file/9-ddm_risque-industriel.pdf)
- <https://www.sudouest.fr/faits-divers/carte-interactive-ou-sont-les-sites-classes-seveso-en-nouvelle-aquitaine-2473334.php>
- [http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/departement-87-a10144.html#sommaire\\_2](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/departement-87-a10144.html#sommaire_2)
- <https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/>





Le corps de Morgan est sans cesse une affaire publique. Des douze ans, le gynécologue veut la mettre sous pilule. A` vingt ans, ses parents la verraient mieux babysitter qu'ouvreuse. Son prof de théâtre prend les comédiennes pour des « hystériques », son sex-friend confond ébats et narcissisme... Puis Pierre entre dans sa vie. Ils veulent un enfant. Comment faire face à` ce désir bouleversant ? .

## AGENDA MILITANT

### HAUTE-VIENNE

- **17 septembre à 17h** : visite de la ferme de la Tournerie à Coussac Bonneval
- **17-18-19 septembre** : Rencontre aux champs avec Briance Environnement à St Genest sur Roselle
- **02 octobre 20h30** : conférence gesticulée de Fred DUBONNET .— salle Jean Montalat— réservation obligatoire [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org) - pass sanitaire
- **03 octobre** : Marché bio ASTER à Veyrac
- **13 octobre** : Conférence Hervé Kempf à Limoges organisé par ATTAC et le cercle Gramsci—pass sanitaire
- **Courant 2021** : festival cinéma d'attac87

### CREUSE

- **19 septembre** : foire bio colchique à Guéret - plan d'eau de Courtille

Réunions du groupe Attac 23  
Contact : [attac23@gmail.com](mailto:attac23@gmail.com)

### CORREZE

Réunions d'Attac 19  
Contact : [F. Perrin 06.83.72.81.08](tel:06.83.72.81.08)

### HORS PERIMETRE